

2026/

Département de la Lozère
COMMUNE DE GRANDRIEU
DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 juin 2026

Membres en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Votes pour : 15

Votes contre : 0

Absentions : 0

Date de convocation : 19/06/2026

Date d'affichage : 19/06/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-quatre juin à 20 heures 00, le Conseil Municipal, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Pierre-Emile SYLVAIN, maire.

Étaient présents : Pierre-Emile SYLVAIN - Guillaume MARTIN - Krystelle PONTIER - Robert QUISSAC - Olivier MERLE - Magalie SAVOIE - Amélie CAYROCHE - Justine MALLET - Camille BELIN - Killian THERON - Philippe LELARD - Agnès GHIO - Alexandre MERLEN

Secrétaire de séance : Robert QUISSAC

Absents :

Excusés : Christophe RICOU - Clarisse DELMAS

Procurations : Procuration de Christophe RICOU à Camille BELIN – Procuration de Clarisse DELMAS à CAYROCHE Amélie

24062026- Délib-31

Objet : Section de la Bataille : Résiliation de la convention pluriannuelle de pâturage conclue avec M. Jean-Yves JOURDAN.

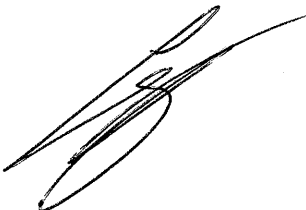
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M. Jean-Yves JOURDAN a adressé à la commune un courrier indiquant qu'il a cessé son activité d'exploitant agricole. Il y a donc lieu de procéder à la résiliation de la convention pluriannuelle de pâturage conclue avec lui sur la section de la Bataille.

Les parcelles seront ensuite attribuées à la personne reprenant son exploitation si elle répond aux conditions du 1^{er} rang ou partagées suivant les conditions d'attribution des sectionaux.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord sur ce projet et autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

Ainsi fait et délibéré à Grandrieu les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Pierre-Emile SYLVAIN



Le secrétaire de séance,
Robert QUISSAC

